

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°1

MARDI 16 OCTOBRE 2018

PARTICIPANTS	EN QUALITE DE	REMARQUES
Mme CHEVALLIER Marie-Noëlle	Directrice, enseignante PS	26 élèves
Mme PAVY Peggy	Adjointe, enseignante MS/GS	30 élèves
Mme DUMAS-PILHOU Cathy	Adjointe, enseignante MS/GS	30 élèves
Mmes QUINQUET, CORDON, BAUDOUIN	Représentantes des parents d'élèves (liste GPEI)	Titulaires
Mme PERRET et Mr BOUDERSA, Mme MONTEIRO	Représentants de la Municipalité	

EXCUSES	EN QUALITE DE	REMARQUES
Mme BONDEAU	Inspectrice Education Nationale	
M DUGOIN-CLEMENT	Maire de Mennecy	
M BENSARD	DDEN	
Mme HUVELLE Céline	Adjointe décharge de direction, enseignante PS	26 élèves

ORDRE DU JOUR

(Présentation des membres du Conseil d'Ecole)

- 1- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves
- 2- Les effectifs / Présentation de la nouvelle organisation de l'école
- 3- Vote du règlement intérieur de l'école / Charte de la laïcité
- 4- Le projet d'école
- 5- Activités Pédagogiques Complémentaires / RASED
- 6- Sorties scolaires/spectacle/intervention
- 7- Coopérative scolaire
- 8- Sécurité, entretien, travaux et aménagement de l'école
- 9- Questions diverses (à formuler par écrit à l'avance) et remarques éventuelles

1- RESULTATS DES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

Nombre d'électeurs inscrits : 160

Nombre de votants : 75

Suffrages exprimés : 70 (5 n'étaient pas valides)

Nombre de sièges à pourvoir : 3

Nombre de sièges pourvus : 3

Représentants suppléants : 3

Taux de participation : 46,88 %

La très grande majorité des votes s'est effectuée par correspondance. Comme les années précédentes, la Directrice avait sollicité ce système de vote au vu de la situation actuelle (Vigipirate).

2- LES EFFECTIFS / PRESENTATION DE LA NOUVELLE ORGANISATION DE L'ECOLE

La rentrée s'est effectuée avec 3 classes ; 86 élèves. Il n'y a pas eu de comptage ; les effectifs étaient trop bas.

Répartis comme suit :

Une classe de PS de 26 élèves, enseignantes Mmes HUELLE (décharge de direction) et CHEVALLIER

Une classe de MS/GS de 30 élèves, enseignante Mme PAVY (12 MS et 18 GS)

Une classe de MS/GS de 30 élèves, enseignante Mmes DUMAS-PILHOU (13 MS et 17 GS)

Depuis la rentrée, deux atsems à temps plein et une atsem à mi-temps thérapeutique sont rattachées à l'école. Réparties comme suit : une atsem pour la classe de Petite Section, une atsem qui se partage entre deux classes de MS/GS (classes de Mme Pavy le vendredi et Mme Dumas-Pilhou les lundi, mardi et jeudi), et une atsem présente le lundi et le jeudi pour la classe de Mme Pavy. La Directrice remercie la Municipalité car ayant perdu une classe, le nombre d'atsems n'a pas été modifié à ce jour.

Les animateurs de la garderie du matin restent dans les couloirs jusqu'à 8h35 pour accueillir les enfants et les aider à se déshabiller et à mettre leurs chaussons. Cette aide supplémentaire est très confortable pour l'équipe enseignante qui les remercie.

3- VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

Le document a été rédigé à partir du Règlement Type Départemental des écoles maternelles et des écoles élémentaires publiques du département de l'Essonne, datant d'août 2018

La charte de la laïcité y est annexée.

Lecture du document.

Le règlement intérieur de l'école a été voté à l'unanimité.

Il sera demandé aux parents de lire le règlement (qu'ils garderont), puis de remplir le coupon et de le retourner signé à l'école. Le règlement sera transmis aux familles après les vacances. L'année prochaine il est envisagé d'utiliser la liste de diffusion des mails des parents (après leur accord) pour transmettre ce document. Si des parents refusent, ils auront le règlement sous forme papier.

4- LE PROJET D'ECOLE

Quatrième et dernière année pour le projet d'école

La rédaction du volet pour cette quatrième année est en cours de validation.

Les axes principaux resteront les mêmes que les années précédentes : résolution de problèmes, coopération, écoute, respect, socialisation.

Objectif pour cette année : Proposer des situations en lien avec l'activité physique favorisant l'engagement commun dans la résolution de problèmes et la coopération

Jeux de coopération, de collaboration lors des activités physiques

Résolution de problèmes pour amener les enfants à trouver ensemble les solutions.

S'appuyer sur des situations que les enfants vivent lors des séances de sport, qui ont du sens pour eux. Expliquer en s'appuyant sur du concret

Coopération et travail d'équipe pour apprendre à installer le matériel et à le ranger

Amener l'enfant à accepter la tâche, prendre le temps de la réflexion, verbaliser sa pensée, s'intéresser aux procédures des autres, développer l'esprit logique.

Amener l'enfant à se mettre en situation d'écoute et d'attention pour être ensuite en mesure de rechercher et de réfléchir. L'autonomie, l'écoute et l'attention peuvent être développées en proposant aux élèves de mieux se connaître afin d'être capable de s'ouvrir aux autres, de mieux se comprendre et de mieux comprendre les autres, d'accepter le contact avec les autres, de mieux communiquer et de pouvoir échanger sereinement.

=> travail autour des émotions des autres: apprendre à tenir compte de l'émotion de l'autre

=> vers un meilleur climat de classe, des échanges positifs et bienveillants, une meilleure connaissance de soi et des autres

Privilégier l'esprit de coopération sur l'esprit de compétition. Apprendre à l'enfant à donner le meilleur de soi-même pour soi et pour les autres, à aider un camarade en difficulté par exemple.

=> "seul on va plus vite, ensemble on va plus loin": créer une cohésion de groupe

Aider l'enfant à mettre ses idées à plat, à les expliquer, à justifier son raisonnement. Travailler le vocabulaire spécifique: "pourquoi", "comment", "je réfléchis", "parce que" + proposer un code visuel/symboles afin de faciliter la compréhension et/ou orienter la résolution.

Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) :

Thème choisi cette année: danse => Proposer un spectacle illustrant le travail de coopération et de réflexion

Objectif: Illustrer ses acquis en coopération, réflexion, résolution de problèmes sous forme d'un spectacle présenté aux familles en fin d'année

Les enfants participeront à l'élaboration du spectacle; les enseignantes guideront si besoin.

5- LES ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES / RASED

- Activités Pédagogiques Complémentaires :

Les Activités pédagogiques Complémentaires sont mises en place sur le temps du midi : de 11h30 à 12h tous les lundis, mardis et jeudis. Elles ont débuté le lundi 24 septembre 2018 et s'achèveront le lundi 10 juin 2018.

Les APC mises en place sont dans un premier temps proposées aux élèves de Moyenne et Grande Sections ; les élèves de Petite Section pourront y participer à partir du mois de janvier.

L'accent sera mis cette année sur la compréhension.

Comme chaque année, une demande d'autorisation annuelle a été donnée aux parents ; l'équipe enseignante s'engageant à prévenir à l'avance les temps de prise en charge. Un document sera rempli à la fin d'une période, si prise en charge pour pallier une difficulté, afin de communiquer aux parents ce qui a été travaillé et les remarques éventuelles.

- Le Rased (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) :

Il est composé de 4 personnes : Catherine Tauran, psychologue scolaire ; Pierre Lambert, enseignant responsable de l'aide spécialisée à dominante rééducative ; Karine Clabaut et Jean-Pierre Desaulles, enseignants responsables de l'aide spécialisée à dominante pédagogique

Le Rased peut être sollicité par l'équipe enseignante si celle-ci le juge nécessaire.

6- SORTIES SCOLAIRES, SPECTACLES, INTERVENTION

Les sorties scolaires/spectacles seront toujours justifiés par un intérêt pédagogique, en lien avec le projet d'école et/ou le projet de classe

Sorties prévues (sous réserve, en fonction des recommandations du plan Vigipirate) :

-Visite de la médiathèque de la ville de Mennecy pour les classes de Mme Pavy (lecture d'une histoire, visite du lieu puis emprunt de livres) et Mme Dumas-Pilhou (animation proposée par les bibliothécaires, autour du projet de classe : les transports) le 15 novembre.

La classe de Mme Chevallier fera une visite de la médiathèque avec lecture d'histoire le jeudi 6 juin 2019, c'est Mme Huvelle qui s'en occupera.

-Sorties en lien avec le projet d'école ou un projet de classe :

Aucune décision n'a encore été prise à ce jour.

Si les enseignantes ont besoin de parents accompagnateurs et s'il y a plus de volontaires que de places prévues, un tirage au sort se fera. Les parents accompagnateurs devront signer une charte.

Spectacles/Festivités :

- Spectacle sur le thème de Noël « Kalinka, petite fille des neiges » proposé par la compagnie La Cicadelle: prévu le vendredi 30 novembre (matinée). Spectacle interactif ; financé par la coopérative scolaire (550 euros).

- Un Père-Noël viendra à l'école le vendredi 21 décembre au matin, cette venue se fait grâce à M. Barberi, parent d'élève, l'équipe enseignante le remercie. Ce jour-même dans l'après-midi, un goûter sera organisé. Un RPE sera présent pour faire des photos avec le Père-Noël.

Aucune fête d'école n'est envisagée. Cependant les enseignantes proposeront en fin d'année un spectacle par classe.

Envie de faire un petit carnaval en interne avec l'école élémentaire. Les RPE et les enseignantes de la maternelle sont motivées. Goûter commun proposé. Date proposée le vendredi 19 avril l'après-midi.

Les RPE envisagent de proposer une collecte de jouets aux familles pour Noël (collecte commune au groupe scolaire, pour les Restos du Cœur).

Intervention :

Chaque classe va suivre une séance par semaine avec Marina Gobé, dumiste au Conservatoire de Mennecy.

Des projets avec des objectifs ont été rédigés :

Classe de Mme Chevallier : affiner son écoute, découvrir des instruments de musique, les manipuler ; apprendre à chanter ensemble pour pouvoir intégrer la chorale.

Classes de Mmes Pavy et Dumas-Pilhou : « En route, transportons-nous sur les chemins de la musique », un projet qui permettra de rechercher des ambiances sonores en lien avec les projets de classe.

Autre :

Une réunion de rentrée avec les parents a eu lieu le lundi 10 ou le mardi 11 septembre 2018.

Le photographe est venu à l'école le jeudi 27 septembre 2018.

L'équipe enseignante souhaite rencontrer les parents d'élèves afin de leur remettre le classeur de suivi et de faire un point sur le travail scolaire de leur enfant. Des rendez-vous individuels seront proposés fin janvier 2019.

7- COOPERATIVE SCOLAIRE

Le bilan de la coopérative pour l'année scolaire 2017-2018 a été effectué fin septembre 2018. A cette date, il restait 4025 euros.

L'enveloppe pour les dons a été distribuée aux parents d'élèves au mois de septembre. La participation n'est pas obligatoire.

Cette somme (1930 euros) permettra de financer entièrement les sorties, le spectacle de Noël, des projets de classe, du matériel de sport...

Les parents organisent une vente de torchons et de sacs qui permettra de financer en partie le spectacle de Noël, des jeux pour les classes etc.

A noter que la mairie alloue chaque année civile un budget « caisse des écoles » (2552 euros), qui est versé sur le compte de la coopérative de l'école.

A ce jour, il y a 5242 euros sur le compte de la coopérative scolaire.

Les comptes sont consultables pour qui le souhaite. Il suffit pour cela de s'adresser à la mandataire, Mme Pavy.

8- SECURITE, ENTRETIEN, TRAVAUX ET AMENAGEMENT DE L'ECOLE

La sécurité :

- Incendie : Le 1^{er} exercice a eu lieu le jeudi 20 septembre (matin). Les enseignantes, les atsems et les élèves étaient prévenus. L'évacuation s'est déroulée très rapidement et dans le calme ; le point de regroupement fixé a été respecté. Tout le groupe scolaire a participé à l'exercice.

- PPMS : Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (sur les risques majeurs et les menaces majeures) a été rédigé au mois d'octobre. Il est commun aux 2 écoles. Le lieu de confinement est le même que l'année dernière.

Une copie du PPMS a été donnée à la Municipalité par Mme Lioret, directrice de l'école élémentaire.

Le 1^{er} exercice « alerte intrusion » aura lieu jeudi 18 octobre au matin. Les enseignantes et les atsems seront prévenues ; de même que les parents. Les enfants ont été préparés quelques jours auparavant. Cet exercice se fera en la présence d'une représentante de parents d'élèves afin d'observer le déroulement et de seconder les directrices (noter les ajustements à mettre en place).

- Plan Vigipirate alerte attentat : Les enfants rentrent seuls dans l'école et ce sont les enseignantes qui les raccompagnent à la porte de l'école aux heures de sortie. Ce fonctionnement permet la sécurité des enfants durant tout le temps d'accueil (de 8h20 à 16h30).

La Municipalité a fait installer des barrières devant la cantine (côté avenue de Neuville) et a affiché un arrêté municipal en juin dernier ; cela n'empêche pas de constater que très régulièrement elles sont déplacées et pas remises en place. Réponse de la Municipalité : la municipalité fait un audit des barrières sur l'ensemble de la ville pour voir celles qui sont obligatoires et celles qui ne le sont pas.

Entretien, travaux et aménagement de l'école :

L'équipe enseignante remercie les membres du service technique qui répondent rapidement aux demandes d'intervention du quotidien.

- Demandes de travaux en cours :

- Les volets de la classe 2 de la cuisine, du grand dortoir et de la classe 3 ne sont pas réparés.

Cet été les volets suivants ont été motorisés : bureau de la directrice, grands toilettes, classe 4.

Réponse de la Municipalité : Les coûts sont étalés sur plusieurs années. La motorisation pour le groupe scolaire a coûté plus de 22 000 €. Le budget 2019 sera voté en avril, la suite des travaux proposée. Demande de réparation de la manivelle de la classe 2 avant cela.

- Installation de 2 carrés de potager côté cour sur la pelouse (accord donné par la Municipalité).

Réponse de la Municipalité lors du 3^{ème} conseil d'école 2017/2018 : Faire une DI avec croquis

La Directrice a pris des photos et renvoyé la DI.

Réponse de la Municipalité à ce jour : le service de l'environnement travaille sur le déplacement de deux bacs, un agent doit passer voir la faisabilité.

Si cela n'est pas possible, l'école peut étudier un financement par la coopérative, avec montage par les services techniques de la mairie.

- Demande de travaux à venir : reboucher des trous dans la pelouse pendant les vacances : DI à faire + Demande de compost pour les potagers : DI à faire également

- Aménagement de l'école

- Aménagement d'un nouveau bâtiment au sein du groupe scolaire afin d'externaliser la plupart des activités du Centre de Loisirs (mercredi et week-end) et périscolaire (garderie) => travaux du côté de l'école élémentaire. Début des travaux : pendant les vacances d'hiver. Livraison du bâtiment : 1^{er} juillet 2019. La cantine et le dortoir restent mutualisés sauf si vraiment trop d'enfants. La salle d'accueil resterait dédiée au périscolaire. L'ancienne salle informatique pourrait devenir une salle de classe, l'ancienne salle de réunion redeviendrait une salle de réunion.

9- QUESTIONS DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE ET QUESTIONS (formulées à l'avance) DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES + REMARQUES EVENTUELLES

-L'utilisation de la rue des Prunelles n'est dorénavant autorisée que pour les riverains, or quelques enseignants du groupe scolaire et atsems se garent sur le parking rue des Prunelles. Est-il possible d'avoir un macaron nous autorisant à emprunter cette rue et à s'y garer afin d'éviter une éventuelle amende ?

Réponse de la Municipalité : Cette mesure a été prise suite à des plaintes de riverains pour nuisances sonores le soir.

Les enseignantes et les représentants proposent de définir des horaires d'interdiction le soir, plutôt que de pénaliser tout le monde dans la journée.

- Qu'en est-il des livraisons des logements de la résidence intergénérationnelle ?

Réponse de la Municipalité : il est très difficile de se faire une idée des nouveaux arrivants et de la composition de leur famille. La mairie estime à l'arrivée de nouveaux enfants à 10. La carte scolaire est étroitement contrôlée par l'éducation nationale (par rapport à la distance à pied des hébergements à l'école).

Les RPE s'inquiètent de la sécurité de leur enfant si les effectifs des classes augmentent et qu'il n'y a pas d'ouverture de classes, la Municipalité prévoit-elle d'augmenter le nombre d'atsems à l'école ?

Réponse de la Municipalité : L'école est déjà bien dotée en nombre d'atsems.

- Les parents souhaitent faire un marché de Noël le jeudi 20 décembre- à partir de 16h20 jusqu'à maximum 18h30

Bénéfice : pour payer les photos prises avec le Père-Noël (photo de groupe et photo individuelle)

Réponse de la Municipalité : Oui. Un mail sera envoyé à Mme Métais par les RPE

- Les places handicapées peuvent-elles être repeintes en bleu ?

Réponse de la Municipalité : Oui, cela va être demandé.

Les enseignantes et les RPE apprécient la présence régulière de la Police Municipale aux heures d'entrée ou de sortie d'école

Le prochain conseil d'école aura lieu **le mardi 19 mars 2019 à 18h.**

La séance est levée à 20h03

La présidente du Conseil d'école

Mme Marie-Noëlle CHEVALLIER

La secrétaire de séance,

Mme Aurélie Quinquet